

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° II-CF153

présenté par

Mme Rixain, M. Krabal, M. Zulesi, Mme Jacqueline Maquet, Mme Brugnera,
Mme Vanceunebrock, M. Haury, M. Serva, M. Vignal, M. Le Bohec, M. Batut, Mme Pételle,
Mme Melchior, Mme Sarles, M. Besson-Moreau et M. Daniel

AVANT L'ARTICLE 42

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.